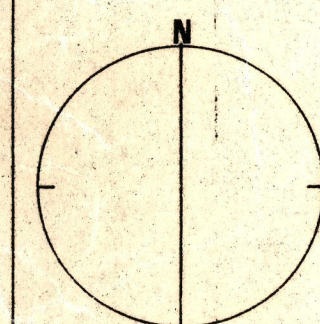


COMMUNE DE COINSINS

AMENAGEMENT LOCAL

ETAT
1.1.1.
64888

PLAN DES ZONES



ECHELLE 1: 5000
NUMERO 214/06
DATE 30.5.1980
28.5.1981

PLAREL
LAUSANNE

ADOPTÉ PAR LA MUNICIPALITÉ

LE 25 MARS 1982

LE SYNDIC
G. MENOUD

LE SECRÉTAIRE
C-L. BEYELER

SOU MIS A L'ENQUÊTE PUBLIQUE
DU 31 JUILLET AU 31 AOÛT 1980
ET DU 31 MARS 1982 AU 5 MAI 1982

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ
LE SYNDIC
G. MENOUD

LE SECRÉTAIRE
C-L. BEYELER

ADOPTÉ PAR LE CONSEIL GÉNÉRAL

LE 30 JUIN 1982

LE PRÉSIDENT
Ph. JAGGI

LE SECRÉTAIRE
R.M. SCHÄRER

APPROUVÉ PAR LE CONSEIL D'ÉTAT
DU CANTON DE VAUD

LAUSANNE LE - 4 FEV. 1983

L'ATTESTE LE CHANCELIER
F. PAYOT



LEGENDE

- 19 ZOV ZONE VILLAGE
- 15 ZFD ZONE FAIBLE DENSITÉ
- 82 ZAR ZONE ARTISANALE
- 40 ZEP ZONE D'ÉQUIPEMENTS PUBLICS
- 70 ZCH ZONE DU CHÂTEAU
- 62 ZBC ZONE DU BOIS DE CHÊNES
- 50 ZVE ZONE DE VERDURE
- 20 ZNT ZONE INTERMÉDIAIRE
- 61 ZAG ZONE AGRICOLE ET VITICOLE
- ZCO ZONE DU COTEAU
- FO FORÊT
- PARTIE DE ZONE ARBORISÉE OU À ARBORISER
- SECTEUR DE LA ZOV À OCCUPER PAR PLAN SPÉCIAL
- LIMITE COMMUNALE
- SECTEUR DE PROTECTION DES EAUX (SECTEUR 'S', À TITRE INDICATIF)

